

Noizet, Hélène, « La localisation de l'enceinte primitive de la rive droite à Paris : bilan et perspectives », *Bulletin de la Société d'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 135-136, 2009-2010, p. 1-9.

Article de 23.000 signes, 1 figure noir et blanc.

À Paris, la question de l'enceinte médiévale primitive de la rive droite, avant la construction de celle de Philippe Auguste entre 1190 et 1215, est récurrente dans la bibliographie historique et archéologique. Bien que mal connue, elle donne lieu depuis le début du XIX<sup>e</sup> s., à des publications ou à des travaux qui avancent à son sujet des hypothèses différentes. Si son existence ne fait aujourd'hui plus de doute, sa localisation et sa datation posent beaucoup de problèmes et donnent lieu à des interprétations diverses, notamment en raison des difficultés posées par les sources écrites. Nous souhaitons ici faire le point, en reprenant tout d'abord les caractéristiques générales de cette enceinte, à partir des sources archéologiques et écrites, puis en localisant le plus précisément possible les toponymes liés à cette enceinte, tels ceux de l'archet Saint-Merri ou de la porte Baudoyer.

## 1) Caractéristiques générales de l'enceinte

Tous les chercheurs qui ont travaillé de manière globale sur la topographie parisienne se sont intéressés à l'enceinte primitive de la rive droite. De manière non exhaustive, nous pouvons relever les travaux de N. de La Mare<sup>1</sup>, H. Géraud<sup>2</sup>, A. Bonnardot<sup>3</sup>, A. Berty<sup>4</sup>, L. Halphen<sup>5</sup>, A. Friedmann<sup>6</sup>, F. Boudon et l'équipe de la publication sur les Halles<sup>7</sup>, A. Lombard-Jourdan<sup>8</sup>, B. Rouleau<sup>9</sup>, M.

---

<sup>1</sup> De La Mare, Nicolas, *Traité de la police, où l'on trouvera l'histoire de son établissement, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, toutes les loix et tous les réglemens qui la concernent*, éd. J. et P. Cot, vol. 1, Paris, 1705, 2<sup>e</sup> éd. Michel Brunet, 1722, p. 72.

<sup>2</sup> Géraud, Hercule, *Paris sous Philippe-le-Bel. D'après des documents originaux et notamment d'après un manuscrit contenant " Le Rôle de la Taille ", imposée sur les habitants de Paris en 1292*, Niemeyer, Tübingen, 1991, reproduction de l'édition de 1837 accompagnée d'un avant-propos et d'un index des noms de personne contenus dans " le Rôle de la Taille " de 1292 par Caroline Bourlet et Lucie Fossier, p. 349-350.

<sup>3</sup> Bonnardot, Alexandre, *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris, suivies de recherches sur les portes fortifiées qui dépendaient des enceintes*, Paris, 1852, p. 9-26.

<sup>4</sup> Berty, Adolphe, "De l'enceinte du faubourg septentrional de Paris, antérieure à celle de Philippe Auguste, et de la possibilité d'en retrouver des fragments", *Revue archéologique*, XI<sup>e</sup> année, n° 2, 1854-1855, p. 513-19.

<sup>5</sup> Halphen, Louis, *Paris sous les premiers Capétiens (987-1223). Étude de topographie historique*, Ernest Leroux, Paris, 1909, p. 10-13.

<sup>6</sup> Friedmann, Adrien, *Paris, ses rues, ses paroisses du Moyen Âge à la Révolution. Origine et évolution des circonscriptions paroissiales*, Plon, Paris, 1959, p. 211-217.

<sup>7</sup> Boudon, Françoise ; Chastel, André ; Couzy, Hélène ; Hamon, Françoise, *Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris*, 2 vol., éd. CNRS, Paris, 1977, p. 59-60.

<sup>8</sup> Lombard-Jourdan, Anne, *Aux origines de Paris : la genèse de la rive droite jusqu'en 1223*, éd. CNRS, Paris, 1985, p. 40-49.

<sup>9</sup> Rouleau, Bernard, *Le tracé des rues de Paris : formation, typologie, fonctions*, éd. CNRS, Paris, 1988, 1<sup>re</sup> éd. 1967, p. 46-48 et p. 57.

Fleury<sup>10</sup>, D. Sandron et P. Lorentz<sup>11</sup>, tandis que le PCR Cartographie de l'espace parisien<sup>12</sup> et au moins deux mémoires de maîtrise en archéologie<sup>13</sup> s'y consacraient en partie ou entièrement.

Les sources archéologiques qui prouvent l'existence de cette enceinte viennent des 2 fouilles du 15 rue du Temple<sup>14</sup>. Ces fouilles préventives de l'AFAN ont eu lieu sur la même parcelle en 1996 puis en 1997 et permettent d'appréhender le modelé de l'enceinte, constitué uniquement de matériaux périssables (terre et bois). Il s'agissait d'une levée de terre précédée d'un fossé mesurant 2,5 à 3 m de profondeur pour une largeur à l'ouverture supérieure à 9 m (sans doute 11 ou 12 m au total). Son fond se situe à 29,05 m NGF<sup>15</sup>. À cet endroit, il est orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est. Son creusement initial est très évasé et se présente comme un U très ouvert. Malheureusement, la datation n'est pas aisée et reste une fourchette chronologique large. Selon A. Prié, sa création est sûrement immédiatement postérieure à la nécropole sur laquelle il est installé et qui a été datée des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. par R. Gosselin. Les nombreuses réfections du fossé montrent une longue durée d'utilisation. Le matériel céramique retrouvé essentiellement dans les derniers comblements du fossé sont du XI<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> s., avec quelques éléments résiduels du haut Moyen Âge, l'ensemble de ce matériel se trouvant en situation de dépôt secondaire. A. Prié date du XII<sup>e</sup> s. le dernier contexte de fonctionnement et du XIII<sup>e</sup> les remblais d'abandon. La période d'activité de cette structure peut être datée des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.

Les sources écrites attestent sans aucun doute l'existence de l'enceinte en [997-998], à l'époque du règne de Robert le Pieux (996-1031), mais ne permettent pas de dater sa mise en place. Les plus anciennes mentions de cette enceinte se trouvent dans des contextes diplomatiques complexes : deux faux diplômes accordés à Saint-Magloire, l'un prétendument concédé par les rois Lothaire et Louis V entre 979 et 986, l'autre par Robert le Pieux entre 997 et 998. Ces 2 actes<sup>16</sup> mentionnent, parmi la liste des biens de l'abbaye, la chapelle Saint-Georges-et-Saint-Magloire qui est située dans le *suburbium* de Paris « non loin des fortifications ». Lucie Fossier, qui a édité et finement analysé ces deux actes de teneur quasiment identique, montre que si l'acte de Lothaire et Louis V est un faux patent qui a été entièrement forgé durant le premier tiers du XII<sup>e</sup> s, l'acte de Robert relève de la réécriture et non de la forgerie. Le plus ancien témoin manuscrit de cet acte qui date du XI<sup>e</sup> s. n'est certes pas l'original. Cependant, du point de vue interne, seule la clause d'exemption est insolite et constitue une falsification, tandis que l'énumération des biens, parmi laquelle se trouve la mention de l'enceinte, ne peut être soupçonnée. Autrement dit, il a bien existé un acte authentique de Robert le Pieux, d'une teneur quasiment identique à celui dont nous disposons. Simplement le premier témoin que nous en avons est une version interpolée. La mention de l'enceinte figurant dans une partie de l'acte a priori sincère, elle existait certainement dans l'acte original que L. Fossier a daté

<sup>10</sup> Fleury, Michel, "L'enceinte dite du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle", dans *Les enceintes de Paris*, édité par Béatrice de Andia, p. 46-49, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 2001.

<sup>11</sup> Lorentz, Philippe ; Sandron, Dany, *Atlas de Paris au Moyen Âge. Espace urbain, habitat, société, religion, lieux de pouvoir*, éditions Parigramme, Paris, 2006, p. 28-30.

<sup>12</sup> Besson, Claire ; Derieux, Dorothée, *Projet collectif de recherche : cartographie de l'espace parisien, rapport d'activité de l'année probatoire 2004*, SRA, Saint-Denis, 2005, p. 42-45. Le rapport final du PCR est accessible en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/>

<sup>13</sup> Guyard, Laurent, *Paris, recherche sur la rive droite de la Seine à la hauteur de l'île de la Cité : l'occupation humaine des origines au 11<sup>e</sup> s.*, mémoire de maîtrise sous la direction de Françoise Dumasy, université de Paris-1, 1993 ; Derieux, Dorothée, *Les défenses urbaines de Paris sur la rive droite de la Seine au haut Moyen Âge (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Sot, université Paris-X Nanterre, 1998.

<sup>14</sup> Gosselin, Renaud, *15 rue du temple (Paris IV<sup>e</sup>)*, *DFS de sauvetage urgent*, AFAN, SRA, Saint-Denis, 1996 ; Prié, Arnaud, *Un fossé d'enceinte 15 rue du Temple (Paris IV<sup>e</sup>)*, *DFS de sauvetage urgent*, AFAN, SRA, Saint-Denis, 1997.

<sup>15</sup> Nivellement Général de la France : référence du niveau du sol actuel.

<sup>16</sup> L'acte de Robert le Pieux confirme ainsi la chapelle Saint-Georges : « Item alie res que prius date sunt, unde prior est ecclesiola in suburbio Parisiaco, **haud procul a moenibus**, in honore sancti Maglorii dicata, cum terra sibi adjacenti, in qua ipsorum sepultura est monachorum ». Terroine, Anne ; Fossier, Lucie, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire*, CNRS éd., Brepols, vol. 1, fin du X<sup>e</sup> s.-1280, Paris, 1998 n° 2 p. 64, et p. 43-52 pour l'analyse diplomatique des actes falsifiés. L'acte faux des rois Lothaire et Louis V contient la même phrase.

de [997-998] en fonction des personnes nommées dans l'acte. Ainsi, la plus ancienne mention textuelle assurée de cette enceinte date probablement de [997-998].

En avril-mai 878, le roi carolingien Louis le Bègue<sup>17</sup> donna à Héribrand, l'évêque de Séz qui administrait la petite collégiale parisienne de Sainte-Opportune, des prés près de Montmartre et des Champeaux, ces biens étant affectés à l'entretien des chanoines. Le diplôme est perdu mais la teneur en est connue par un récit hagiographique fiable et de très peu postérieur à l'époque de Louis le Bègue. L'évêque de Séz, Aleaume, qui écrivit sous le règne de Charles le Gros un recueil de miracle de Sainte-Opportune, raconte en effet que suite à un miracle ayant eu lieu dans cette église le jour de la fête de la sainte, Louis le Bègue procéda à cette donation : « Quo viso, Ludovicus rex, cum suprascriptis donis, prata juxta Montem martyrum et Campellos insuper prope portam ejusdem civitatis ecclesiae attribuit ». La cartographie de la censive de Sainte-Opportune<sup>18</sup>, d'après son planterrier de 1753, est cohérente avec cette mention textuelle ancienne puisqu'elle se compose bien de deux morceaux, un grand en forme d'anneau passant au pied de Montmartre et correspondant à l'ancien paléoméandre de la rive droite, et un autre plus petit, effectivement près des Champeaux (les futures Halles). Or, ce second morceau de la censive se trouve à proximité du tracé supposé de la première enceinte de la rive droite. Dans ces conditions, la mention de « la porte de cette cité » ne pourrait-elle pas être interprétée comme la porte nord de cette enceinte, l'archet Saint-Merri ? Si tel était le cas, nous aurions donc là la plus ancienne mention textuelle de cette enceinte, que l'on pourrait donc attribuer à l'époque carolingienne et mettre en relation avec le contexte d'insécurité des incursions danoises<sup>19</sup>. En l'état actuel des connaissances, une telle hypothèse nous paraît raisonnable.

Nous n'aborderons pas plus avant les questions de la datation ou de la matérialité de cette enceinte, auxquelles seule l'archéologie peut répondre plus précisément. Nous attendrons pour cela la progression des études archéologiques, notamment depuis les fouilles réalisées en avril 2009 par l'INRAP au 144 rue de Rivoli, sous la direction de X. Peixoto<sup>20</sup>.

## **b) Localisation de l'archet Saint-Merri et de la porte Baudoyer**

Les sources écrites permettent de localiser l'enceinte en deux endroits seulement : l'archet ou porte Saint-Merri et la porte Baudoyer. Tous les chercheurs mentionnant ces toponymes les identifient à 2 portes de cette enceinte, la première rue Saint-Martin au nord de Saint-Merri, et la seconde à l'est non loin de Saint-Gervais.

Tous s'accordent à reconnaître que l'archet<sup>21</sup> ou porte Saint-Merri coupait perpendiculairement la rue Saint-Martin, le tout étant de savoir à quelle hauteur de la rue Saint-Martin. Ainsi, les localisations précises varient d'un auteur à l'autre.

<sup>17</sup> Grat, Félix ; Font-Réaulx, Jacques de ; Tessier, Georges ; Bautier, Robert-Henri (éd.), *Recueil des actes de Louis II, Louis III et Carloman II*, Paris, 1978, n° 10 p. 24-25.

<sup>18</sup> Archives nationales, NIV Seine, 45. Voir B. Bove, Y. Brault, A. Ruault, « Géolocalisation des censives urbaines au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Paris de parcelles en pixels : des plans Vasserot au SIG Alpage*, éd. Presses universitaires de Vincennes-Ville de Paris, à paraître 2011.

<sup>19</sup> Cette hypothèse avait déjà été faite par Anne Lombard-Jourdan, mais sur la base de documents textuels surinterprétés sur ce point, notamment le capitulaire de Quierzy de 877 et le récit hagiographique de la *Translatio sancti Mederici* : Lombard-Jourdan, *Aux origines de Paris*, p. 40-43. Quant au silence d'Abbon sur l'existence d'une telle enceinte à son époque, nous ne pensons pas qu'il prouve une datation tardive de l'enceinte comme l'affirme de manière péremptoire M. Fleury : "L'enceinte du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle", p. 46. Le poème épique d'Abbon n'a pas pour vocation de décrire la topographie réelle de Paris, mais la résistance héroïque des Parisiens galvanisés par leur saint, Germain, et l'on ne peut rien inférer de l'absence de mention, ni dans un sens ni dans l'autre. L'argument de type a silentio nous paraît particulièrement dangereux avec les sources hagiographiques, dont les limites en matière de description du réel sont bien connues.

<sup>20</sup> Nous remercions vivement Xavier Peixoto de sa visite du chantier et des informations données oralement.

<sup>21</sup> « Archet » signifiant porte à arcade : Bonnardot, *Dissertations archéologiques*, p. 11, n. 1.

A. Bonnardot<sup>22</sup> situait l'archet Saint-Merri à l'endroit où la rue Saint-Martin devient rue des Arcis, sur la base d'un argument philologique, « arcis » renvoyant à « arcades » qui serait une allusion à l'archet. Cette localisation ne tient pas car le mot « arcis » peut renvoyer à d'autres arcades que celle de la porte Saint-Merri et car nous sommes là au sud de l'église Saint-Merri, qui se trouverait donc exclue de la zone protégée, ce qui paraît très peu probable.

Dans leur édition du cartulaire de Saint-Merri, L. Cadier et C. Couderc indiquaient, en se fondant sur H. Géraud, que « la porte St-Merry, qu'on appelait aussi porte Saint-Martin, se trouvait à l'angle méridional formé par la rue Saint-Martin et la rue Grenier-Saint-Lazare »<sup>23</sup>. Mais il s'agit là d'une erreur due à une lecture trop hâtive du rôle de taille de 1292 car ils renvoient à une page où H. Géraud évoque, non pas l'enceinte primitive de la rive droite, mais celle de Philippe-Auguste.

L. Halphen<sup>24</sup>, qui travaillait sur le Paris des premiers Capétiens jusqu'à Philippe-Auguste, proposait une autre localisation à partir des mentions textuelles diplomatiques de cette période : immédiatement au nord de l'église Saint-Merri, à côté de son cloître. Mais, compte tenu de sa période d'étude, L. Halphen n'avait pas consulté les rôles de taille de la fin du XIII<sup>e</sup> s. et du début du XIV<sup>e</sup> s., qui sont les sources textuelles comportant les éléments topographiques les plus précis : il avait bâti son hypothèse à partir des actes des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. qui citent bien la porte Saint-Merri, mais de manière très relative, sans permettre une localisation absolument certaine. La localisation de L. Halphen sera malheureusement reprise telle quelle, notamment par A. Lombart-Jourdan<sup>25</sup> puis M. Fleury<sup>26</sup>, entraînant ainsi des erreurs dans les tracés proposés.

Cependant, dès 1837, H. Géraud<sup>27</sup> avait situé l'archet Saint-Merri, à partir du rôle de taille de 1292, juste au sud du carrefour de la rue Saint-Martin avec les rues Neuve-Saint-Merri et Aubry le Boucher. Cette localisation est celle adoptée par A. Friedmann<sup>28</sup> puis par le plan du CNRS<sup>29</sup> de Paris vers 1380.

Nous pensons que la localisation proposée par H. Géraud était la bonne : en effet, seuls les rôles de taille donnent des éléments topographiques encore identifiables. Une mention du rôle de taille<sup>30</sup> de 1313 confirme pleinement la mention de 1292 et permet de situer sans aucun doute l'archet légèrement au sud du carrefour entre la rue Neuve-Saint-Merri et la rue Saint-Martin, quelque part entre les actuels n°92 et 100 de la rue Saint-Martin.

La localisation de « porte Baudoyer » apparaît plus complexe que celle de l'archet Saint-Merri car l'appellation « porte Baudoyer » renvoie à deux réalités différentes :

---

<sup>22</sup> Ibid., p. 11.

<sup>23</sup> Cadier, L. ; Couderc, C., "Cartulaire et censier de Saint-Merry de Paris", *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, XVIII, 1891, p. 100-271, ici p. 127, n. 2. Ces auteurs renvoient à Géraud, *Paris sous Philippe-le-Bel*, p. 351.

<sup>24</sup> Halphen, *Paris sous les premiers Capétiens*, p. 114-115.

<sup>25</sup> Lombard-Jourdan, *Aux origines de Paris*, p. 46.

<sup>26</sup> Fleury, "L'enceinte du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle", p. 46, n. 10.

<sup>27</sup> Géraud, *Paris sous Philippe-le-Bel*, p. 243, n. 7. La rubrique de la 2<sup>e</sup> quête de la paroisse St-Merri indique : « La seconde quête de la paroisse Saint-Merri, du cimetière Saint-Merri, parmi la rue Saint-Merri, et parmi la voirrerie, jusques en la rue du Temple ; et parmi la rue du Temple, jusques a rue Neuve-Saint-Merri ; **et parmi rue Neuve, jusques à la rue Saint-Martin ; par desouz l'archet Saint-Merri, jusqu'au moutier et au cimetière** ; et par toutes les rues qui sont en cele enceinte ».

<sup>28</sup> Friedmann, *Paris ses rues*, p. 212 n. 3.

<sup>29</sup> Leuridan, Jacqueline ; Mallet, Jacques-Albert, *Plan restitué de Paris en 1380*, CNRS, Paris, 1975, 2<sup>e</sup> éd. 1991, 3<sup>e</sup> éd. 1999

<sup>30</sup> Michaëlsson, Karl, *Le livre de la taille de Paris, l'an de grâce 1313*, Göteborg, 1951 p. 110 : « La rue neuve Saint-Merri, du quarrefour du Temple a senestre, jusques a l'archet Saint-Merri, et jusques a l'entrée du cloistre que l'an dit la Barre ». L'assesseur de la taille donne son itinéraire dans la rue Neuve-St-Merri, en localisant les repères comme s'il se trouvait au milieu de cette rue, en partant du carrefour du Temple et en allant vers l'ouest jusqu'à l'archet est rue Saint-Martin. Le côté gauche désignant donc le rang sud de la rue Neuve-St-Merri.

- une porte de l'enceinte primitive de la rive droite, soit une structure matérielle ponctuelle : son existence est avérée par des sources écrites<sup>31</sup> mais n'est pas archéologiquement attestée<sup>32</sup>.
- un lieu-dit correspondant à un quartier<sup>33</sup> et servant de référence pour situer des biens dans les actes : l'étendue de ce toponyme, encore existant dans l'actuelle place Baudoyer, a varié au cours du temps, notamment entre 1300 et 1500.

Ces deux réalités existent indubitablement mais ont des spatialités différentes à l'échelle de la ville : la première est un point physique, ancré dans le sol, tandis que la seconde est une surface idéale, un territoire formant une zone assez vaste autour de ce point. Et seule la seconde peut être localisée précisément car les sources archéologiques font défaut et car les mentions textuelles renvoient au quartier et non à la seule porte.

Or, vers 1300, 37 maisons sont considérées comme appartenant à ce quartier de la « Porte Baudoyer » qui va, d'ouest en est, depuis la rue du Monceau, en face de l'église Saint-Gervais, jusqu'au carrefour entre la rue Saint-Antoine, la rue de Jouy et la rue de Tiron<sup>34</sup>, soit 200 mètres à l'est.

Ainsi, la localisation de cette porte sur l'actuelle place Baudoyer présentée comme certaine par L. Halphen<sup>35</sup> n'est pas exacte. Le nom de cette place est certes un héritage de l'ancienne porte d'enceinte. Mais il indique simplement que celle-ci se trouvait à proximité, sans que l'on puisse en inférer la position précise de la porte, qui se trouvait sans doute plus à l'est de l'actuelle place.

C'est ce qui laisse supposer la localisation de la maison Jehan des Carneaux qui est citée, dans un acte de Philippe III de 1280<sup>36</sup>, comme étant un point d'appui de l'ancienne enceinte. Cet acte se trouve dans le cartulaire-censier de Saint-Eloi copié en 1392, récemment transcrit et étudié par A. Ruault<sup>37</sup>. Grâce aux informations contenues dans le censier de 1280, celui-ci peut localiser cette maison, de manière plus assurée qu'A. Berty<sup>38</sup>, immédiatement à l'est de la place Baudoyer actuelle, dans l'angle sud-ouest de la mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement.

Compte tenu de cette distribution des lieux et de la densité d'occupation de la place Baudoyer dès l'époque mérovingienne, la porte orientale de l'enceinte est donc vraisemblablement plus à l'est de cette place.

---

<sup>31</sup> L. Halphen a relevé que trois actes antérieurs à la construction de l'enceinte de Philippe-Auguste mentionnent des droits ou des biens situés par rapport à la « porte Baudoyer », respectivement en 1157-1158, 1173, 1190 : Halphen, *Paris sous les premiers Capétiens*, p. 71.

<sup>32</sup> Des fouilles archéologiques ont été faites en 1993-1994 sur l'actuelle place Baudoyer : Valencia, Luis, *Fouille de 1993-1994 place Baudoyer*, CVP, AFAN, SRA, Saint-Denis, 1994, p. 113-118. Si elles ont révélé de très nombreuses traces d'occupation urbaine du monceau à l'époque mérovingienne et carolingienne, elles n'ont pas mis au jour de vestiges de l'enceinte. Un ensemble complexe de très gros trous de poteaux, parfois difficiles à distinguer de fosses, indique bien la présence de grandes constructions en bois : le trou de poteau F16 par exemple avait 70 cm de diamètre et a été daté par le carbone 14 entre 412 et 607. Mais, rien dans la datation ni dans la forme de ces structures ne permet de les identifier à l'enceinte primitive, ni même de considérer qu'il s'agit d'une défense avancée.

<sup>33</sup> Le Bourdelles, Vincent, *La Porte Baudoyer. Étude topographique et sociale d'un lieu-dit parisien aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Favier, université de Paris-IV, 1989 : dans cette étude de micro-topographie, V. Le Bourdelles a relevé dans les censiers et rôles de taille tous les biens situés « à la Porte Baudoyer » ; puis il les a localisés montrant ainsi la signification spatiale de ce lieu-dit vers 1300 puis vers 1500.

<sup>34</sup> Ibid., p. 22.

<sup>35</sup> Halphen, *Paris sous les premiers Capétiens*, p. 71.

<sup>36</sup> Copie du XIV<sup>e</sup> s., cartulaire-censier de Saint-Eloi, arch. nat., LL75 fol. 6 (traduction en français) et 7 (copie en latin) : « **prope portam Baudarii a domo Iohannis des Carniaux**, que est de dicto territorio Sancti Eligii **per quam muri veteres Parisienses** ire solebant continue a parte sinistra usque ad domum Guillelmi d'Arches ».

<sup>37</sup> Ruault, Antoine, *La censive de Saint-Eloi de Paris à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Étude topographique et sociale d'une seigneurie urbaine*, mémoire de M2 dirigé par Claude Gauvard, 2 vol., université de Paris-1, 2009, vol. 1 p. 40-41 : dans le censier de 1280, la maison de Jean des Carneaux est située « ante licias Sancti Gervasii ubi venduntur pisces et anseres decoquitur » (arch. nat., LL75, fol. 33).

<sup>38</sup> Berty, "L'enceinte du faubourg septentrional", p. 518-519 : A. Berty localise cette maison trop à l'est, au carrefour entre la rue Saint-Antoine et la rue Vieille du Temple, sans justification aucune.

En conclusion, la carte de synth ese (fig. 1) localise tous les toponymes et indices  tudi s pr ec edemment,   savoir les fouilles (15 rue du Temple et 144 rue de Rivoli), l'archet Saint-Merri, le lieu-dit de la Porte Baudoyer vers 1300, la maison de Jehan des Carneaux en 1280. Nous y avons ajout e le zonage propos e par Dorothe e Derieux<sup>39</sup> pour localiser l'enceinte primitive de la rive droite : sur la base de son m emoire de ma trise et d'une  tude parcellaire men e par la Commission du Vieux Paris, celle-ci a s electionn e les parcelles du cadastre actuel pr esentant des anomalies susceptibles d' tre mises en relation avec l'enceinte. Cette carte permet donc de d elimitier le secteur potentiel de l'enceinte,   l'int erieur duquel nous proposerons, dans le cadre d'une autre publication<sup>40</sup>, un trac e global de l'enceinte   partir de l'analyse morphologique du parcellaire du d ebut du XIX<sup>e</sup> s.

H el ene Noizet  
Ma tre de conf erences, universit e de Paris-1 Panth eon-Sorbonne

Titre de la figure :  l ements topographiques li s   l'enceinte primitive de la rive droite



<sup>39</sup> Besson ; Derieux, *PCR Cartographie, op. cit.*, p. 42-45. Voir le rapport final p. 13 : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/>

<sup>40</sup> H. Noizet, « L'enceinte primitive de la rive droite et la croissance urbaine de Paris », dans *Paris de parcelles en pixels : des plans Vasserot au SIG Alpage*,  d. Presses universitaires de Vincennes-Ville de Paris,   para tre 2011.